

## V.— Avers comme en 1703.

Rev. — Poupée de navire sur laquelle est placée une boussole. Lég. vis OCCULTA RÉGIT (C'est une force cachée qui le gouverne). Ex.-x VIRI LUGDUNENSES COMMERCII REGUNDIS 1707.

Le coin de ce revers existe à la monnaie de Paris. Diamètre 0,031.

## VI.— Avers comme en 1703.

Rev.— Un homme occupé à planter une rangée d'arbres. Lég. SERIT *qvM* COLLIGAT ALTER (Il sème (des fruits) qu'un autre recueillera). Ex.-x VIRI LUGDUNENSES COMMERCII REGUNDIS MDCCVIII.

Argent. Diamètre 0,031 (Coll. Lambert).

## VII.— Avers comme en 1703.

Rev.— Comme en 1703, sauf en plus l'exergue : 1713. Diamètre 0,031 (Coll. des coins de la monnaie de Paris).

## VIII.— Avers" comme en 1703.

Rev.— Une corne d'abondance qui verse les richesses qu'elle contient. Lég. FÉLICIS PIGNORA *CUR&* (Produits d'un travail heureux). Ex.-x VIRI LUGDUNENSES COMMERCII REGUNDIS MDCCXV.

Le coin de ce revers existe à la monnaie de Paris. Diamètre 0,031..

## IX.— Avers comme en 1703.

Rev.— Quelques arbres situés dans une campagne reçoivent les rayons du soleil qui se lève à l'horizon. Lég. DABIT ADOLESCERE FRUCTUS (Il fera mûrir les fruits). Ex.-x VIRI LUGDUNENSES COMMERCII REGUNDIS M. D. CG. XVI.

Argent. Diamètre 0,031 (Coll. de M. Jacquet).